

Script de la vidéo « Le Mémorial de la Shoah »

Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah : Le travail du Mémorial, qui est le plus grand centre d'archives en Europe sur l'histoire de la Shoah, qui a été créé en 1943, pendant la guerre, pour collecter des archives, a comme colonne vertébrale l'enseignement de l'histoire de la Shoah, parce que c'est une histoire qui fait partie de l'histoire de France, c'est une histoire qui fait partie du patrimoine de l'histoire de l'Europe.

Nous sommes devant le Mur des noms. Il y a 76 000 noms qui sont gravés sur ce mur. L'idée de l'histoire locale et de l'histoire individuelle, c'est d'expliquer que derrière un chiffre, il y a des histoires individuelles, il y a des histoires familiales.

Nos collections sont extrêmement importantes. 40 millions de documents d'archives, 300 000 photos d'archives, 80 000 ouvrages.

Il y a aujourd'hui trois grandes institutions sur la Shoah : une qui est aux États-Unis, une qui est en Israël et nous qui sommes en Europe.

Nous avons été sollicités par différents ministères de l'Éducation pour intervenir dans des pays européens, là où il n'y a pas d'institution dédiée à l'histoire de la Shoah, là où il n'y a pas d'expertise d'historiens spécialisés sur l'histoire de la Shoah, et souvent là où il y a des conflits encore vivants, où cette mémoire de la Shoah a souvent été instrumentalisée par l'histoire européenne d'après la guerre ou dans des conflits qui sont toujours actuels, pour en fait commencer un processus de réappropriation de l'histoire, de la mémoire de la Shoah et de l'Europe à ce jour.

Texte : La France considère le devoir de mémoire comme une composante essentielle de sa politique étrangère. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères mobilise son réseau diplomatique pour encourager ce travail, en collaboration étroite avec les institutions mémorielles françaises.